

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les municipalités et les Premières Nations participeront à des projets conjoints de gestion des matières résiduelles solides

Ottawa, le mardi 4 octobre - La Fédération canadienne des municipalités (FCM) invite les municipalités et les Premières Nations à faire une demande au nouveau [Projet de partenariats en infrastructures communautaires \(PPIC\)](#) pour mettre en œuvre des projets de gestion des matières résiduelles solides.

Cette initiative, financée par Affaires autochtones et du Nord Canada et livrée par la FCM offrira pendant deux ans (2016-2018) des services gratuits de facilitation et de renforcement des capacités pour six partenariats composés de Premières Nations et de municipalités afin d'élaborer des accords de service de type municipal axés sur les matières résiduelles solides, dont le recyclage et le compostage.

Les demandes peuvent être faites par des Premières Nations ou des municipalités qui sont à proximité les unes des autres et qui souhaitent travailler à l'élaboration d'un accord de services de type municipal. [La FCM acceptera les demandes sur son site Web jusqu'au 24 octobre 2016.](#)

« Les collectivités qui y en feront partie développeront de bonnes relations qui permettront de répondre aux priorités partagées tout en participant de manière significative au processus de réconciliation, a dit le président de la FCM, Clark Somerville. L'élaboration d'ententes de services conjoints élargit les avantages économiques et est tout à fait logique pour les parties concernées. »

Le projet offrira des outils, des ressources et du soutien technique aux partenaires Premières Nations et aux municipalités afin de faciliter l'élaboration d'ententes équitables et durables de gestion des matières résiduelles solides. La phase initiale du PPIC (2011-2016) a permis de créer des ententes de services conjoints d'infrastructures d'aqueducs et d'égouts.

Au sujet de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux. Dans son rôle de chef de file du mouvement municipal, la FCM travaille à l'harmonisation des priorités fédérales et locales, car elle croit fondamentalement que les municipalités sont importantes.

Renseignements : Pam Foster, Relations avec les médias | 613-907-6298 | pfoster@fcm.ca